

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le jeudi 13 septembre 2018 à 8 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE18 1566**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE18 1567**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 326 354,71 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'infrastructure en vue de l'aménagement d'un terrain de soccer-football en gazon synthétique au Complexe sportif Marie-Victorin, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Charex inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 184 947,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6057;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1187936009

---

**CE18 1568**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration portant sur l'étude des budgets de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que de la Société de transport de Montréal et sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal
- 2 - de mandater :  
le Service des finances pour :
  - étudier les recommandations R-6 et R-7 relativement au contenu de la présentation des informations financières des budgets des unités d'affaires (R-6 et R-7, budget);
  - proposer de nouvelles présentations pour que l'information fiscale présentée dans le prochain budget en regard des variables mentionnées par la commission (taxe des conseils, taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux moyen, variation du PTI de l'arrondissement et variation de la dette historique par secteur) favorise une meilleure compréhension des variables expliquant la variation des charges fiscales, qui diffère selon les arrondissements (R-14, budget);
  - analyser la possibilité d'intégrer aux documents de la présentation générale du PTI 2019-2021 devant la Commission sur les finances et l'administration un tableau sommaire qui présente le PTI des services exécutants en classant les informations par service requérant (R-8, PTI);
  - analyser la possibilité d'intégrer aux documents de présentation des services, lors de l'étude du PTI 2019-2021 par la Commission des finances et de l'administration, un tableau qui présente les écarts entre le PTI à l'étude et celui de l'année précédente (R-10, PTI);
  - analyser la possibilité de donner suite aux suggestions de la commission relativement aux différents modèles de présentation du PTI et des projets de la Ville (R-11 et R-15, PTI);
  - analyser la possibilité de bonifier le tableau présentant les sources externes de financement (subventions) pour chacun des projets (R-16, PTI);

- analyser la possibilité que les noms des autres unités impliquées dans la mise en œuvre d'un projet soient intégrés à la fiche, le cas échéant (R-17, PTI);

le Service la mise en valeur du territoire pour :

- inclure des informations au sujet de la nouvelle brigade en salubrité lors de la présentation de son prochain budget de fonctionnement (R-8, budget);
- étudier, en collaboration avec l'Agence de mobilité de Montréal et au cours de l'année 2019, la modulation des tarifs des stationnements dans les différents secteurs de la Ville, de façon cohérente avec les mesures déjà mises en place par les villes liées limitrophes (R-10, budget);
- approcher l'Agence régionale de transport métropolitain (ARTM) afin d'évaluer la possibilité d'étudier conjointement l'utilisation et la tarification des stationnements incitatifs (R-13, budget);

la Société de transport de Montréal (STM) pour :

- faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer l'aménagement des stations de métro de façon à les rendre universellement accessibles dans les meilleurs délais (R-20, PTI);

le Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour :

- toujours consulter les arrondissements et les villes reconstituées au moment de la définition du réseau cyclable d'agglomération, lors de la sélection des projets pour les programmations annuelles, pour l'approbation des concepts d'aménagement, lors de la préparation des plans et devis (10%, 50% et 90% d'avancement) et au début des travaux (R-23, PTI);
- revoir, en collaboration avec le Service la mise en valeur du territoire, les normes et les programmes qui encadrent le financement et l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques en arrondissement afin de répondre adéquatement aux besoins et particularités de ces derniers (R-26, PTI);

le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal pour :

- prendre en ligne de compte dans sa proposition de PTI 2019-2021 la recommandation d'augmenter significativement les montants dédiés à l'acquisition des terrains aux fins de conservation des milieux naturels (R-31, PTI).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1183430010

---

### Levée de la séance à 8 h 08

70.001

Les résolutions CE18 1566 à CE18 1568 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville